

Lesneven. Mobilisation autour de la protection de l'enfance

Dix-sept réunions menées par des professionnels préparent des « Assises de la prévention » pour développer la prévention et la coordination de tous les intervenants autour des enfants et des familles, un colloque départemental qui se tiendra à Lesneven, espace Kerjezequel, le 20 novembre prochain, date anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant.

Depuis 1981, le conseil général est responsable de la protection de l'enfance, un rôle qui a été renforcé avec la loi du 5 mars 2007 en lui donnant des compétences de coordination des actions de la prévention et de la protection. Il doit centraliser l'ensemble des informations et des difficultés que rencontrerait un enfant et mettre en place les actions

nécessaires avant qu'un juge ne soit saisi.

« Une démarche éducative et non punitive »

C'est dans cet ordre d'idée que 17 forums participatifs ont été organisés en septembre et octobre, dans tout le Finistère, afin de préparer les « Assises de la prévention » qui porteront au niveau départemental les résultats des réflexions produites. « Le but n'est pas de cataloguer les familles mais de voir comment on peut faire en sorte de s'aider mutuellement », explique Patricia Adam, vice-présidente en charge de l'action sociale. « La démarche doit être éducative et non punitive ». Ces réunions regroupent des partenaires présents autour des enfants (des professionnels de l'Éducation nationale, de l'animation et de loisirs, de la MSA, de la Caf...) et des membres du conseil général.

Station d'épuration de Bénodet. Une précision du maire

Mardi dernier, dans le cadre d'un dossier consacré aux chantiers environnementaux bretons, nous avons écrit que la station d'épuration de Bénodet était dans le collimateur de l'Agence de l'eau.

Cette information est erronée. En effet, la rénovation de cet équipement qui était nécessaire il y a quelques années, est effective depuis juin 2006. « 3,2 M€ ont été investis dans ce chantier, précise Chris-

tian Pennanec'h, le maire de Bénodet. Nous sommes parfaitement aux normes européennes en matière d'azote et de phosphore. Dans notre secteur, classé en zone sensible, ces normes sont particulièrement draconiennes car elles tiennent compte de l'activité conchylicole et des eaux de baignade. Le procédé membranaire de traitement de l'eau pour lequel nous avons opté est très performant. »

EN BREF

QUIMPER. LOCMARIA A ENFIN UN AVENIR. Quimper, ville historique s'il en est, conservait une verrue, mauvaise conscience de générations d'élus depuis des décennies. Collés à l'église romane (XI^e siècle), les bâtiments classés (XVII^e et XVIII^e siècles) du Prieuré de Locmaria, dans le cœur primitif de la capitale cor-



mouillaise, étaient en déshérence depuis des décennies. Pour sortir de l'impasse, la municipalité d'Alain Gérard a décidé de confier le site au privé, tout en se ménageant plusieurs espaces publics. Pour 11 M€, l'aménageur François 1^{er} Finances y aménagera un restaurant haut de gamme, une résidence hôtelière trois étoiles, des appartements et bureaux. La ville conservera, outre l'église et le cloître, la cour d'honneur et le jardin. Elle louera aussi au nouveau propriétaire le rez-de-chaussée des bâtiments réhabilités pour installer des salles d'expos temporaires et des ateliers ouverts à la création artistique. Une vocation naturelle dans ce site qui est aussi celui des célèbres faïenceries. Le chantier vient de démarrer. Le site pourrait voir ses premiers occupants fin 2008. (Photo Ronan Larvor)

MUNICIPALES

CHÂTEAULIN. LA DROITE ENFIN EN LICE. Jeudi soir, la section locale du Parti socialiste a donné son aval, à 14 voix sur 26, à Yolande Boyer, la sénatrice-maire PS de Châteaulin, pour qu'elle tente de garder sa mairie. On se souvient qu'en 2001, elle l'avait emportée sur un plateau, la Droite locale n'ayant pas réussi à se mobiliser en nombre suffisant pour constituer une liste face à la maire sortante. Le scénario ne devrait pas se réitérer cette année. Gaëlle Nicolas, avocate, 41 ans, apparentée UMP et actuellement élue d'opposition à Briec, a officiellement présenté sa candidature hier, à la tête d'une liste « divers Droite-centre Droite ». Une troisième liste, qui se veut sans étiquette, est également en lice depuis quelques semaines dans la cité de l'Aulme, menée par Yves Clabon, 58 ans, fonctionnaire de l'Éducation nationale.

SAINTE-SÈVE. YVON HERVÉ NE SE REPRÉSENTERA PAS. Yvon Hervé a annoncé jeudi qu'il ne briguera pas un sixième mandat de maire dans sa commune de Saint-Sève. Il sera candidat, mais pas comme tête de liste.

NÉVEZ. JEAN-LUC ROUGNANT CANDIDAT. Jean-Luc Rougnant, 55 ans, a annoncé hier soir sa candidature aux élections municipales de Névez. Politiquement engagé depuis longtemps et membre du parti socialiste depuis trois ans, il a décidé de constituer une liste de sensibilité de gauche.

Nautisme. Un dynamisme à gérer

Le conseil général souhaite étudier sa filière nautique et propose de dégager les grandes orientations de développement de ce secteur. Groupes de travail et réflexions pour l'avenir feront débat mardi, à l'occasion d'un forum participatif organisé à Quimper.

Avec 170.000 pratiquants individuels et près de 1.250.000 séances organisées dans ses structures nautiques, le Finistère se place comme le département le plus dynamique de l'Hexagone.

Quelles orientations au développement ?

La plaisance en Finistère, ce sont aussi 21.000 places aux pontons ou mouillages, répartis sur douze ports structurants et 370 sites de mouillage. Mais l'expansion des activités nautiques n'est pas sans conséquences sur l'environnement, de plus en plus sous la pression de ses usagers. De la mesure donc, et la nécessité d'avoir une vision globale des orientations du développement.

Mouillages forains ou pontons ?

Selon Louis Brigand, géographe à l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), qui participera à ces séances, la problématique des mouillages et l'impact de l'ancrage sur les fonds méritent que l'on se penche sur la question. « On connaît seulement depuis peu de temps le nombre exact de bateaux utilisant les axes principaux et leur mode de déplacement ». Pour lui, l'initiative de ces discussions est intéressante, à plus



● L'agrandissement du port de l'Aber-Wrac'h, inauguré en juillet dernier, a dû prendre en compte les dispositions pour respecter l'environnement : gestion des eaux usées et récupération des déchets de carénage. (Ph. D. Dagorn)

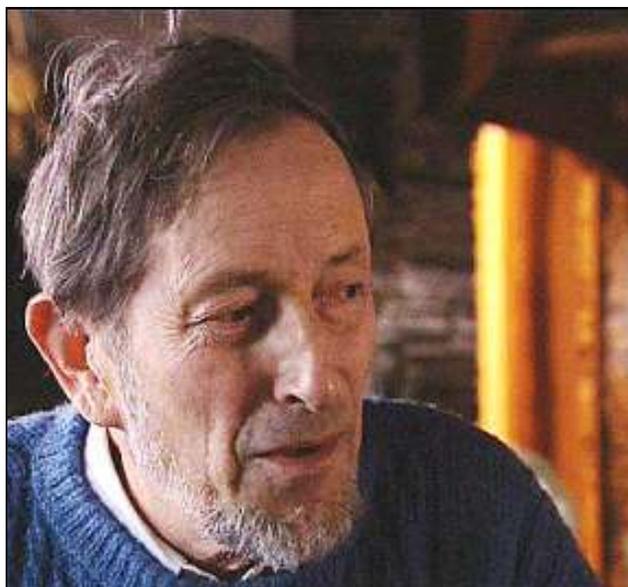
Le développement durable temps fort du débat autour du nautisme

Les acteurs du développement du nautisme dans le Finistère se réunissent autour d'un forum participatif, ouvert gratuitement au public. Déroulement des discussions : 14 h, accueil des participants ; 14 h 15, ouverture des travaux par Pierre Maille ; 15 h, vivre le nautisme : les acteurs et le public ; 15 h 30, organiser le nautisme : les territoires et l'environnement ; 16 h, la filière nautique finistérienne et son avenir dans le contexte national et européen ; 17 h, conclusion par Jean-Luc Fichet (vice-président en charge du développement économique). Mardi prochain, à la maison du département, salle des délibérations, 32, Bd Duplex à Quimper.

d'un titre : car pour les gestionnaires des ports, faire face à une demande d'intégration de directives environnementales de plus en plus rigoureuses, « relève d'un vrai casse-tête ». Dans ce domaine, le conseil général souhaite, en particulier, voir les plans de développement orientés par l'agenda 21.

« Vaut-il mieux voir se développer des mouillages forains ou des places de pontons ? » ajoute le scientifique. La question sera abordée au cours de ces tables rondes.

« Il était une fois en Bretagne ». Un œil neuf sur les conteurs



● Albert Poulain, figure du pays gallo (à gauche) et Patrick Ewen, le barde des monts d'Arrée, sont deux des quatre conteurs qui nourriront le documentaire de Jean-Charles Huitorel. (Photos DR)

Aujourd'hui, à 16 h 15, un sujet de 52 mn, intitulé « Conte, il était une fois en Bretagne », sera diffusé sur France 3. Il est l'œuvre de Jean-Charles Huitorel, Brestois d'adoption et documentariste aguerri.

Pas un commentaire en voix off. Jean-Charles Huitorel a voulu que tous les propos passent par les protagonistes du film. Après tout, ils sont orfèvres en la matière, que ce soit Patrick Ewen, le barde des monts d'Arrée, Alain Le Goff, de

Guidel (56), Eugénie Duval, l'octogénaire de Mézières-sur-Couesnon (35) ou Albert Poulain, autre figure du pays gallo.

« Le conte intéresse un large public »

Jean-Charles Huitorel a centré son travail autour de ces quatre personnages. « Chacun développe un imaginaire très différent. Je voulais montrer la diversité du conte », explique l'auteur. Effet collatéral de son parti pris : Jean-Charles Huitorel est parvenu à donner un coup de neuf à l'idée que le public peut

se faire des conteurs. « On les associe à la veillée, par exemple. Mais le conte peut aussi se développer dans les cafétérias. C'est un moment de partage avant tout. Le grand public se dit aussi qu'il est destiné aux enfants et aux personnes âgées. Or, il intéresse un public extrêmement large », constate-t-il.

Relève assurée

Son documentaire est jalonné de paysages, des monts d'Arrée jusqu'au fin fond du pays gallo. « Le conte est toujours rattaché à la notion de pays », reprend-t-il. Au

bout de cette ballade onirique de 52 mn, ce n'est pas un sentiment passéiste qui prédomine, mais plutôt l'idée que la relève est assurée. À preuve, l'essor de festivals tels que « Grande Marée », à Brest, ou « Mythos », à Rennes, avec une jeune garde qui compte dans ses rangs Achille Grimaud ou « Les becs verseurs », une troupe de quatre conteurs rennais qui puisent dans un quotidien plutôt urbain.

Thierry Charpentier

« Conte, il était une fois en Bretagne ». À 16 h 15 sur France 3.